Les "enfants de la rue" à Kinshasa

AZIA Dimbu Florentin

Introduction

La loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, définit les enfants de la rue ou, plus techniquement, les "enfants en situation difficile" (ESD) comme des enfants qui ne jouissent pas de leurs droits fondamentaux et qui n'ont pas accès aux services sociaux de base tels que la santé, le logement, l'alimentation et l'éducation (1).

J.P. Velis (2) estime que *près de 15 % des enfants dans le monde vivent dans des circonstances particulièrement difficiles. Et qu'il y a plus de 100 millions d'enfants travailleurs, 50 millions d'enfants de la rue (3), plus de 100 millions d'enfants maltraités ou négligés et plus de 20 millions d'enfants réfugiés ou déplacés*».

Le concept d' "enfants en situation difficile" couvre donc en réalité des situations diverses qui peuvent aller des enfants de rues, des enfants otages des hôpitaux, des pères (mères) adolescents (es) célibataires, des enfants en conflit avec la loi, des enfants anémiques, des enfants soldats, des enfants avec handicaps, des enfants sidéens, des orphelins...

Notre propos ne concerne que les enfants de la rue. Dans la première partie de notre réflexion nous préciserons la portée et le sens des termes techniques que nous utiliserons, tels que: les enfants *dans la rue*, les désœuvrés, les enfants mendiants et les enfants *de la rue*.

La deuxième partie sera un bref aperçu historique du phénomène "enfants de la rue" à Kinshasa.

La troisième partie sera une étude des facteurs prédicteurs de ce phénomène à Kinshasa, suivie de quelques recommandations susceptibles de contribuer à une prise en charge positive de ce phénomène.

(1) RD Congo, «Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant», *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*, n° Spécial du 12 janvier 2009.

(2) J.P. VELIS, *Fleurs de poussière – Les enfants de la rue en Afrique*, Unesco, Paris, 1993.

(3) « *Des études conjointes de BIT et de l'UNICEF estiment aujourd'hui à 120 millions le nombre d'enfants qui vivent dans la rue. La moitié de ces enfants vivrait dans le continent Sud-américain et 30 millions en Asie* »

Professeur à la faculté de Psychologie et Sciences de l'Education, UPN
E-mail : florentin.azia@upn.ac.cd

1. Les mots et leur sens

Les enfants des rues sont ceux qui vivent dans l'environnement de la rue. Parmi eux, il y a des enfants *dans* la rue, des enfants *de la* rue et des enfants *à la* rue. Une certaine littérature réserve le concept **enfants de la rue** à ceux qui sont en divagation ; celui d'**enfants à la rue** aux enfants de la rue en hébergement.

1.1 Les enfants *dans* la rue

En général, les journaux ont tendance à exagérer les problèmes des enfants de la rue et à confondre la réalité des enfants *dans* et celle des enfants *de la* rue ([4]). La littérature spécialisée qualifie la première catégorie d'"*enfants travailleurs*" ([5]). Ce sont des enfants qui, la journée, s'adonnent à de petits métiers et qui regagnent le toit familial le soir. Avec l'argent qu'ils gagnent, ils se nourrissent et contribuent à l'entretien de leurs familles. Ils constituent la majorité des enfants qui évoluent dans l'environnement de la rue ou qui travaillent pour leurs familles.

Ces enfants sont pour la plupart victimes de l'exode rural et parfois des conditions de vie précaires dans les périphéries des villes. Certains parmi eux sont scolarisés et paient leur scolarité avec le fruit de leur propre labeur. Pour survivre, ils se débrouillent comme domestiques, cireurs des chaussures, vendeurs ambulants des bonbons et biscuits, des cigarettes et allumettes, des œufs durs et des sachets d'eau fraîche, des journaux et revues, des pains et gâteaux, des fruits, de la charcuterie, de noix de cola, etc.

Ils sont aussi coolies, manutentionnaires, dockers, «pousse–pousseurs», «commissionnaires», nettoyeurs des marchés et d'autres lieux publics ; gardiens des parkings et des véhicules ; "tresseuses" ; plongeurs dans des restaurants de fortune ; lavandières ; changeurs de monnaie ; boutiquiers ; garçons de course ; cordonniers; éboueurs...

En RD Congo, on peut placer aussi dans cette catégorie des "enfants dans la rue" les «*Kadhafi*», vendeurs des produits pétroliers au marché parallèle, les «*Romains*» qui traversent frauduleusement, et souvent de nuit, le fleuve Congo, par pirogue, vers Brazzaville pour trafiquer. Les «*Italiens*» sont des fabricants et vendeurs de bijoux frelatés qu'ils écoulent sur le marché ou auprès des acheteurs bernés.

([4]) E. TARACENA et M.L. TAVERA, *La imagen social del niño que trabaja en la calle*, ENEP, Iztacala, Mexico, 1993.

([5]) E. TARACENA, «Enfants de la rue et enfants dans la rue à Mexico», *Lien social et Politiques – RIAC*, n°34, automne, 1995.

1.2. Les enfants désœuvrés

Ce sont des jeunes gens déscolarisés qui s'attroupent, matin et soir, aux coins des rues pour parler essentiellement musique, sape, Europe, sport et politique. Certains se livrent aux jeux de hasard, parient sur les courses de chevaux, ou s'adonnent aux jeux de cartes, de dames, au scrabble, etc.

Depuis le 24 avril 1990, date de lancement du processus de démocratisation en RD Congo, un nouveau concept a vu le jour : celui de «parlementaires debout». Certains les dénomment ainsi ironiquement parce qu'ils passent les trois quarts de leur temps sur les places publiques, devant des kiosques à journaux, commentant l'actualité politique du jour à leur manière ou selon l'entendement de certains partis politiques qui les utilisent. Mêlés à d'autres jeunes délinquants désœuvrés, ils deviennent aisément violents et casseurs à peu de frais.

1.3 Les enfants mendiants

«*Il s'agit là d'un phénomène très récent, dans sa proportion actuelle et qui va en s'accroissant dans certaines sociétés où la mendicité fait partie du patrimoine culturel et religieux*» ([6]). Dans bien des villes africaines, comme à Kinshasa, il n'est pas rare de rencontrer des enfants qui mendient à tout bout de champs aux arrêts de bus et aux carrefours. Ils tendent la main aux passants qu'ils supplient de leur donner quelqu'aumône.

Parmi ces enfants mendiants, il ya ceux qui mendient avec leurs parents ou qui le font accompagnant des personnes adultes handicapés. Ce sont les "Talibés."

Cette pratique est apparue dans la ville de Kinshasa au début des années 90, avec les familles éthiopiennes et érythréennes qui ont fui la guerre.

Les "Talibés" sont « *de plus en plus visibles dans les villes des pays musulmans d'Afrique occidentale…Sûrs de bien faire, les parents confient corps et âme leurs fils à un marabout ([7]), c'est-à-dire lui abandonnent la totalité des droits et des devoirs de son éducation, y compris toute la charge de sa subsistance » ([8])*. Ils vivent ainsi dans un «*maura*» qui est à la fois leur école coranique et leur refuge. Le programme journalier du *maura* comprend trois activités essentielles : la formation coranique, l'apprentissage de l'arabe et la

([6]) Enda–Tiers Monde, *Enfants en recherche et en action-une alternative Africaine d'animation urbaine*, Enda–Tiers monde, Dakar, 1995.

([7]) *Cette pratique semble remonter à des modalités éducatives anciennes. Il était d'usage dans l'Empire Peuhl du Macina (1818-1862) de confier pour une période d'environ huit années d'envoyer le garçon à un érudit de la Capital, à Hamdallahi (louanges à Dieu !), pour leur éducation coranique* (Douville, 2004).

([8]) Y. MARGUERAT, «Enfants et jeunes de la rue : le processus de l'exclusion», *Cahier de Marjuvia*, n°4, 1997.

mendicité. Les enfants sont censés mendier chaque jour pour subvenir aux besoins financiers et alimentaires de leur marabout. Certains d'entre eux finissent par sombrer dans la délinquance.

1.4 Les enfants de la rue

Est enfant, pour la Convention relative aux Droits de l'enfant ([9])comme pour la loi portant protection de l'enfant([10]), tout être humain de moins de 18 ans.

([9]) RD Congo, Convention relative aux droits de l'enfant, UNICEF, Kinshasa, 2003.

([10]) RD Congo, «Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant», *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*, n° Spécial du 12 janvier 2009.

Les enfants de la rue sont ceux qui vivent de façon permanente dans la rue: 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce sont des sans-logis qui ont donné à la rue une autre signification, un autre sens.

La rue pour "l'enfant de la rue"s'entend de tout espace neutre et anonyme : maisons abandonnées, épaves des voitures, places publiques ou commerciales, les espaces autour des croisements des axes routiers importants, communément appelés "feux rouges", les étagères de marchés…

Lieu de passage ou espace de transit vers le "chez soi" ou vers son lieu de travail pour les"domiciliés", la rue est pour "l'enfant de la rue" sa seule demeure, son unique domicile.

Ces enfants ne peuvent plus dire : «*je vais à la maison*». Leur maison, c'est la rue, sans protection aucune! Ils y vivent esseulés : sans père, ni mère, ni fratrie. Ils ont attéri dans la rue malgré eux, sans lieu ni feu.

« *Pour eux, comme disaient les latins «hospes, hostis» : l'étranger est un ennemi. Et encore tout petits, ils savent déjà d'expérience quotidiennement vécue que l'homme est un loup pour l'homme, chacun d'eux s'aperçoit que chaque personne qui l'approche est un loup possible pour lui* » ([11]).

([11]) A. MALANDA DEM, *La jeunesse congolaise et le phénomène des enfants de la rue. Quel avenir?* Conférence tenue le 31 janvier 1998 à Kinshasa, inédit.

On les reconnaît facilement à leur accoutrement marginal, à leur patois et à leur occupation particulière des lieux: feu–rouge, rond–point, station service, Grande Poste, gare, marché, aéroport, arrêt de bus, lieux de distraction et autres places publiques.

Ils s'organisent en petites bandes pour survivre. Ils vivent de la mendicité, du chapardage, de la prostitution (pour les filles) etc.

C'est avec cet le fruit de ces larcins qu'ils se nourrissent et assurent aussi leur protection auprès des sentinelles et des maquereaux. Cet argent, vite gagné, est aussi

vite dépensé en "loisirs" et en divertissements: cinéma, séances vidéo, concerts de musique, alcool et drogue. Des habits? Ils ne s'achètent point d'autres tant que ceux qu'ils portent ne sont pas encore usés.

Une vie sans feu ni lieu. Une vie sans répit, ni repos , marquée au coin d'une carence affective douloureuse , chronique. L'on comprend pourquoi Michel Grégoire, dans ***Langages et cultures des enfants de la rue*** ([12])**,** dit qu'un "enfant de la rue" est un enfant qui «n'est plus aimé».

Le dernier recensement des enfants de la rue de la ville de Kinshasa de 2006 estimait qu'il y a 13.788 EDR dont 26,36% sont des filles ([13]). Leur nombre serait passé à 20.341 selon les projections du Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER) de décembre 2011. Le rapport cité estime que les rues de Kinshasa acceuillent, en moyenne, 325 enfants par mois.

La liste des enfants en situation difficile (ESD) n'est pas exhaustive et « *par delà cette différenciation en catégories, l'ensemble des enfants présente de nombreux traits communs, notamment dans le domaine alimentaire et sanitaire* » ([14]). Le contact avec leur milieu d'origine semble constituer le point diacritique le plus pertinent. En effet, contrairement aux enfants de la rue, les autres n'ont pas rompu les contacts avec leurs familles respectives et gardent encore l'identité qu'elles leur confèrent. C'est ce qui justifie cette autre appellation des EDR: «*enfants en rupture familiale*».

([13]) RDC, *Recensement des enfants de la rue de la ville de Kinshasa. Rapport général*, Kinshasa, 2006.

([14]) J.P. VELIS, *Op. cit*.

2. Un mot d'histoire

Disons à présent un mot sur l'histoire du phénomène "enfants de la rue" à Kinshasa. Ce phénomène trouve son origine dans celui de la délinquance citadine des «Kompani-Kitunga» des années 50. . Ce groupe des jeunes socialement inadaptés allait voler au marché central et aux alentours de la ville «européenne» (Sarma–Congo).

Après leur forfait, Ils se réfugiaient, dans le site de l'actuel pont Bitshaku–tshaku et dans les égouts de Kilosa. Là, ils fumaient du chanvre et violaient des filles. A cette époque, les broussailles de citas (Barumbu) et de Foncobel (Kimbangu) servaient de repaires aux filles de joie et à leurs proxénètes.

Le début des années 60 coïncide avec l'apparition des «éboulementeurs» à travers la cité indigène, notamment à Ndjili, à Matete (ONU–Britannique) et à Ngiri–Ngiri

(Dynamique). Consommation des drogues, séquestration des filles et bagarres de rue rangées entre jeunes gens des quartiers rivaux sont quotidiennes. Ce phénomène affecte, jusqu'en 1972, presque toutes les villes de la RD Congo, à l'instar de Kikwit avec les Kabule, Mapasa et A–moitié–fou ([15]). En 1961, P. Raymarkers **([16])** signale l'existence de fumeurs de chanvre, buveurs d'alcool, ivres de sexe et de musique. Cinq ans après, W. Clifford prévient dans **Jeunesse désœuvrée à Kinshasa([17])**, que le nombre si élévé de jeunes sans occupation engloutira un jour la société dans laquelle ils ne trouvent pas leur place.

Entre ces deux limites de temps (1961 et 1966), et suite aux guerres mulelistes et aux «guerres de l'Est», les rues de Kinshasa sont littéralement en parturition de cette jeunesse qu'on appelle aujourd'hui «*enfants de la rue*». Le gouvernement va déverser sur la ville nombre d'enfants orphelins, victimes de ces guerres. Le phénomène gagnera les enfants non orphelins. C'est alors que les «*ngembo*» font leur apparition. En effet, l'essor de la musique congolaise des années 60 ne laisse personne indifférente. Des enfants vont s'intéresser à la musique de leurs idoles de l'époque comme Grand Kalé, Franco, Rochereau, Nico et autres. Ils passent des nuits entières en dehors du toit familial, perchés sur des arbres et des toitures afin de suivre les concerts de leurs idoles.

L'année 1979 voit éclore les «moineaux» sur le Campus universitaire de Kinshasa. C'est la période des vaches grasses pour les étudiants qui bénéficiaient d'une bourse d'études substantielle, d'une bonne restauration et d'un titre de transport gratuit. C'est le temps du fameux «*Plan Mungul*», du nom du Ministre de tutelle de l'époque. Les étudiants embauchent des enfants désœuvrés comme domestiques et ceux-ci élisent domicile sur le Campus. C'est l'embellie pour ces "moineaux".

Cette situation ne durera que quelques mois. Habitués à la débrouille et à évoluer en dehors du toit familial, les "moineaux" émigrent vers les rues de Kinshasa, à la recherche de petits boulots. C'est la naissance du phénomène «*enfants de la rue*» tel que nous le connaissons aujourd'hui.

([15]) C'est la situation qui a refait surface à Kinshasa depuis 2005, sous l'appellation de « kuluna ». « *Mais ce qui est nouveau dans ce phénomène des quartiers, ce n'est pas tant la violence des enfants et des adolescents. La guerre des boutons ne date pas d'hier. On a toujours pu observer des groupes de jeunes s'en prendre à ceux qui font irruption sur leur territoire. Et, à des journalistes qui, à la suite d'affrontements entre jeunes de cités, titraient « la guerre des gangs »…Non, ce qui est nouveau, c'est l'incapacité des enfants et des adolescents d'intégrer les limites – on peut mourir aujourd'hui sur un trottoir pour un motif futile – ainsi que le manque de crédibilité des adultes, dans leur fonction de régulateurs de cette violence. Hier, à l'époque de la guerre des boutons, lorsqu'un adulte surgissait, le calme revenait. Aujourd'hui, bien souvent, lorsque des adolescents se battent, l'adulte ferme les yeux et passe son chemin* » dixit J.M. PETITCLERC (*Pratiquer la médiation sociale. Un nouveau métier de la ville au service du lien social*, Dunod, Paris, 2002) Cf. Pré délinquance et *délinquance à Léopoldville.*

([16]) Masiala ma Solo, *Les enfants de personne*, Enfance et paix, Kinshasa, 1990.

([17]) Idem

Commencé en 1980, le phénomène, ([18]) connaîtra son apogée vers les années 90. Les enfants de la rue deviennent des «*chegués*» ([19]). Parmi les causes de cette mutation, on peut citer :

- les désordres politiques occasionnés par le processus de démocratisation du pays;
- le lourd tribut des pillages de septembre 1991 et de janvier 1993;
- l'afflux massif des refoulés kasaïens du Katanga; et celui des milliers d'enfants victimes du massacre et du génocide rwandais de 1994;
- les retombées des guerres à l'Est du pays de 1996 et 1998 ;
- la guerre civile de Congo-Brazzaville de 1997.

L'anomie sociale et la crise économique issues de décisions politico-économiques des années 70 ("Zaïrianisation" et la "rétrocession") aggravent la situation déjà précaire des enfants en situation difficile qui vont littéralement squatter tous les lieux publics de la ville: l'aéroport de Ndjili, les « wenze » de Mikondo, de Hindou, de Mangobo, de Matete, de Ngaba, de Gambela, de Selembao, de Kinkole, de Maluku, de Nsele et de Delvaux; le Marché Central; les places Vis-à-vis, Pascal, Kintambo-Magasin et la place des Evolués; le beach Ngobila; l'Hôtel de la poste; la Gare Centrale et celle de Matete; le Terminus de l'UPN; les différents ports fluviaux; les ronds-points Ngaba, Kimpwanza et Mandela; le Stade des Martyrs; le long du boulevard du 30 juin et de l'Avenue de la justice.

Depuis que certaines célébrités de la musique kinoise ont fait de ce phénomène un des thèmes favoris de leurs chansons, ils ont hissé les "chegués" au rang de "vedettes", désormais immortalisés par ces orchestres en vogue.

Bien que péjoratives dans leurs acceptions premières, des appellations comme "phaseurs", "chegués", "tebas"... ont été adoubées par ces musiciens qui recrutent les "chegués" comme chorégraphes et danseurs.

Laissés pour compte et abandonnés à leur triste sort, les EDR deviennent subitement, vers les années 80, l'objet d'une sollicitude et d'une assistance organisées: ONG et structures de l'Etat s'en préoccupent et prennent leur défense; la RD Congo ayant ratifié le 22 août 1990 la convention relative aux droits de l'Enfant.

([18]) C'est autour de la même période (années 1980) que la figure de l' « enfant de la rue » commence à être utilisée dans le continent américain, notamment au Canada (Cf. M. PARAZELLI, «L'appropriation de l'espace et les jeunes de la rue : un enjeu identitaire», Laberge, D. (sous la dir. de), *L'errance urbaine*, CRI, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2000 ; A. COLOMBO, *Sortir de la rue. Analyse du processus de changement de mode de vie chez les jeunes de la rue à Montréal*, Mémoire de Licence inédit, Université de Fribourg, 2001 ; A. COLOMBO, *La reconnaissance : un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*, Thèse de doctorat inédit, Université de Fribourg, 2008) et surtout en Amérique Latine M.F. GENTILE, «Garçons et filles en situation de rue. Pertinence analytique des notions de genre et de rapports sociaux de sexe», Acte du 1er congrès du GIS Amérique latine : *Discours et pratiques de pouvoir en Amérique latine, de la période précolombienne à nos jours*, 3-4 novembre 2005, Université de La Rochelle.

([19]) Pour TSHIKALA K. BIAYA dans «Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa)»,

Outre la facilité dans l'octroi des documents officiels à ces ONG, depuis la "Révolution" de 17 mai 1997, l'Etat a tenté de trouver quelque solution aux problèmes de cette catégorie d'enfants, les plaçant à la Cité de la Nsele à Kinshasa, dans le cadre de ce qu'on a appelé, à l'époque la «Maison de solidarité africaine». Cette opération, qui n'a même pas duré douze mois, s'est soldée par un échec cuisant, faute de structures d'accueil adéquates, d'expertise en aval et d'études préalables de faisabilité, en amont. Cet échec a plongé ses victimes dans une misère encore plus noire. Ses rescapés ont du vendre jusqu'à leurs «mousse–matelas» pour se payer le ticket de retour dans les rues de Kinshasa. Beaucoup parmi les filles sont rentrées enceintes ou mères.

Le 15 août 2001, le Gouverneur de la ville de Kinshasa lance l'"*opération Kanga Vagabond*". Les EDR sont arrêtés " *manu militari* " et internés à Mbenseke-Mvuti([20]). L'opération ne durera que quelques mois et elle échouera pour les mêmes raisons que la première.

En mars 2003, la Banque Mondiale et Oxfam Québec proposent une autre formule : réhabiliter, avec le concours du Ministère des Affaires Sociales, six foyers sociaux d'accueil dont la gestion est confiée à six structures différentes. Il s'agit de la « famille Marie-la-Berceuse » à qui est confié le foyer social de la commune de Kinshasa, "à Charisecours " celui de Yolo-Sud, à ORPER celui de Kasa-vubu, à OSEPER, " la Samaritaine " et " Don Bosco Garçons" qui ont respectivement géré les foyers sociaux de Matete, de Ndjili et de Lingwala.

Cette initiative dénommée «Projet de réinsertion Enfants de la rue» consistait à héberger une cinquantaine d'enfants dans chacun des foyers ciblés avant de procéder à leur réinsertion familiale, douze mois plus tard. Le projet s'est arrêté, inachevé, en juin 2004.

Depuis lors, nous avons assisté à des rafles policières répétées de ces enfants de la rue. La plus récente remonte au 11 et 12 décembre 2006. Plus de deux cents enfants ont été illégalement arrêtés (et de façon indiscriminée) dans les rues de Kinshasa et envoyés en «rééducation», à plus de 1.000 Km de Kinshasa, ou à Kanyama–Kasese, dans la Province de Katanga.

politiques africaines, n°80, décembre, 2000.), celui-ci « *est un emprunt culturel. Dérivé du nom Schengen, il désigne, dans l'imaginaire urbain congolais, la condition du migrant clandestin en Occident et au pays. La trajectoire de l'échec social contenue dans le trope "*shegué*" est trompeuse puisque ce terme est un concept culturel. Cette appellation – qui désignait en 1993 un* phaseur, *enfant de la rue, désœuvré, drogué et sans abri – a, par la suite, été étendue aux jeunes Kinois nés après l'indépendance. Ce trope est, à lui seul, un résumé de l'urbanité kinoise faite d'ambiance (musique, alcool et sexualité facile) et de mobilité géographique…Ce terme s'est enraciné au Congo dans les figures de la contestation populaire du pouvoir des riches et des puissants. Epicurien, le "*shegué*" est un « viveur » des temps de crise dont les actes* (« kobenda kopo » et « s'ambiancer ») restent subordonnés à l'argent illégalement gagné ».

Nous ne retenons que l'acception de 1993 dans cette dissertation. Cependant, nous ne partageons pas réellement cette perspective. Pour nous et mon co-auteur Oasis Kodila Tedika, il ne s'agit pas de "*shegué*" mais plutôt de "*chegué*" ; du nom

de révolutionnaire Argentin, Che Guevara, – dirigeant politique cubain, guérillero dans divers pays d'Amérique latine et d'Afrique – que l'on a contracté pour former le mot-valise CheGue. Ce sont donc des enfants qui veulent s'identifier à ce dernier en ne considérant que son côté révolutionnaire. Il est pour eux un modèle de vaillance. Pour approfondir cette discussion, cf. F. AZIA DIMBU et O. KODILA TEDIKA, «Enfants de la rue : shege ou chegue ?», UPN Document de travail n°1, 2009.

3. Facteurs prédicteurs du phénomène "enfant de la rue"

Comme nous l'avons démontré dans un de nos récents travaux ([21]), le phénomène « enfants de la rue » à Kinshasa est plus qu'une conséquence des difficultés d'ordre social auxquelles sont confrontées les familles congolaises.

Contrairement à une opinion bien établie, cette recherche a montré que le départ pour la rue se fait généralement à l'initiative des parents et/ou des intéressés eux-mêmes. Les enfants en situation de rue, réellement chassés de leurs familles, ne représentent qu'une infime partie de la population-cible.

L'examen de différents récits de vie ainsi qu'une analyse de leur contenu révèlent 6 facteurs à l'origine du phénomène « enfants en rupture familiale » dans la ville de Kinshasa, comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 1. Facteurs prédicteurs du phénomène Enfants de la rue

	Facteurs	Fréquence	Pourcentage
1	Pauvreté	120	43,48
2	Décès	74	26,81
3	Divorce	39	14,13
4	Voyage	23	8,33
5	Maltraitance	12	4, 35
6	Polygamie	8	2,90
	Total	276	100

([20]) *Teba* signifie pourriture. Eux-mêmes se font appeler ainsi par opposition aux enfants ordinaires qu'ils qualifient de Belesi.

([21]) Une autre banlieue de Kinshasa située à plus de 40 Km du centre ville.

Il n'y a donc pas que les raisons d'ordre social qui contraignent les enfants à rejoindre la rue. Il y en a aussi d'ordre psychologique qui y contribuent grandement. Le stress en serait un des facteurs spécifiques ([22]). Comment expliquer, en effet, que parmi les enfants d'une même famille, confrontés aux mêmes réalités socioéconomiques (la faim, le dénuement, le non-accès aux services sociaux de base, la promiscuité…), il n'y ait souvent qu'un seul qui

([22]) F. AZIA DIMBU, «Facteurs prédicteurs du phénomène enfants de la rue à Kinshasa», soumis à *Revue Education,* 2011.

échoue dans la rue ? La capacité de résister au stress semble être un élément important qui explique ce naufrage.

Quels pourraient être les éléments motivateurs de l'option de l'enfant stressé pour "la rue"? Le dépouillement des résultats de nos enquêtes en épingle trois principaux :

Tableau 2. Eléments motivateurs ou agents précipitant la fuite.

	Acteurs	Fréquence	Pourcentage
1	Parents	156	56,52
2	Enfant	83	30,07
3	Belle-mère	37	13,41
	Total	276	100

Terriblement défiés par la misère, il est de géniteurs qui décident, de commun accord ou presque, d'envoyer leur enfant dans la rue parce que celle-ci offre quelques garanties de survie, par le biais de la mendicité. Une épreuve morale pour ces parents, qui sont contraints de se séparer de leur enfant parce qu'ils sont incapables de subvenir à ses besoins. Ils lui demandent de se "tirer d'affaire" en imitant l'exemple de ceux qui sont déjà dans la rue. Il n'est pas rare d'entendre des parents dire à leur enfant : " Okoki te kobanda koluka lokola bana basusu ?" (littéralement : « Ne peux-tu pas commencer à chercher comme les autres enfants ») ou encore " Okoki te kokende kosengaka lokola bana ya baninga ?" (" Ne peux-tu pas aller mendier comme les autres enfants"). L'enfant comprend très bien ces insinuations. Les filles, elles, comprennent qu'elles doivent se lancer dans la prostitution et les garçons dans la« débrouille ».

Pour se dédouaner à peu de frais et échapper à la stigmatisation sociale, les parents affublent volontiers l'enfant du qualificatif infâmant de *sorcier*. Il devient du coup le bouc-émissaire de la famille. Et cercle est bouclé!

L'observation fortuite de notre société montre que généralement les belles-mères ne supportent pas les enfants du premier lit de leurs maris. Certaines d'entre-elles s'ingénuent à trouver des prétextes pour les chasser du toit parental. Elles réussissent assez souvent leur coup avec la complicité de « gourous », qui stigmatisent ces enfants en les présentant à leurs pères comme

cause et source de leurs misfortunes. L'éxacerbation de conflits et de tensions entre les parents et leur progéniture conduit au stress de cette dernière et à son option pour la déviance. ([23])

En effet, " *le conflit que vit l'enfant peut s'envenimer au point qu'il préférera fuir dans la rue (ou dans la drogue , ce qui revient rapidement au même) son enfer domestique, ou bien son comportement deviendra si insupportable (forme classique d'appel au secours) qu'on le chassera. ([24])*"

En d'autres termes, les «enfants sorciers» n'existent pas, du moins selon notre échantillon de travail. C'est une invention des sectes, qui permet aux parents de justifier leur démission ou de camoufler leur incapacité à subvenir aux besoins de leurs enfants. En effet, lorsqu'on entre en contact avec les familles d'origine de ces enfants, on se rend bien vite compte que tous les ingrédients sont réunis pour que leurs enfants « se sauvent » dans la rue :

- famille nombreuse (6 à 7 personnes/ménages, selon les données de MICS) ;
- promiscuité ;
- décrochage scolaire ;
- absence de rémunérations salariales;
- faiblesse criante du pouvoir d'achat.

Deux autres facteurs méritent d'être pris aussi en considération: la position de l'enfant dans la fratrie et le régime matrimonial des parents. Le régime patrilinéaire pourrait favoriser la production des EDR, à en juger par le nombre condisérable d'enfants EDR provenant des Provinces du Kasaï et de l'Equateur.

4. Recommandations

Que faire?

Nous pensons, avec Francis Rembotte, ([25]) que *« l'amélioration de cette situation jusqu'à son [amortissement] ne sera pas obtenue par l'action isolée des ONG locales, même soutenues par les bailleurs internationaux et quels que soient leur compétence et leur engagement. Elle ne pourra l'être que par un engagement à long terme des forces en présence, au premier rang desquels se trouvent les Autorités politiques et administratives du pays ainsi que les bailleurs institutionnels.*

([23]) F. AZIA DIMBU, «Stress, variable explicative des enfants de la rue», article soumis, 2010.

([24]) P. TAP et H. MALEWSKA–PEYRE, *Marginalités et troubles de la socialisation*, PUF, Paris, 1993.

([25]) Y. MAGUERAT, «Enfants et jeunes de la rue : le processus de l'exclusion», *Les cahiers de Marjuvia*, 1997, n° 4, pp. 75 – 77.

Les actions à mener devront concerner prioritairement les jeunes actuellement dans la rue et simultanément les familles en grande difficulté d'où les jeunes sont originaires pour, à la fois, «tarir la source» et éviter que la meilleure prise en charge des enfants de la rue ne provoque un accroissement de leur exclusion familiale. Ces forces devront s'appuyer sur les réseaux des ONG locales, regroupées au sein du REEJER, mais aussi sur les institutions intermédiaires telles les écoles, les églises, les réseaux de soins, etc.

Nous affirmons que si ces conditions ne sont pas remplies, le phénomène EDR ne sera pas résolu et restera, pour de très longues années, un drame national indigne d'une grande nation et un obstacle à son développement ».

Il est donc urgent de mener des actions destinées à la légitime protection de la société contre ce "sida social".

La RD Congo a ratifié la *Convention relative aux Droits de l'Enfant* et célèbre annuellement la *Journée de l'Enfant africain*. Il lui incombe donc de restaurer la famille par la mise en place d'une politique sociale qui lui offre l'accès aux services sociaux de base auxquels elle a droit. Il a aussi l'obligation de vulgariser et de faire respecter les instruments juridiques, nationaux et internationaux, de protection de l'enfant. Il lui revient également de sévir (à défaut de les ramener à la raison) contre les parents et quiconque qui bafouent les lois du pays en matière de protection des droits de l'enfant.

La question des enfants en situation de rue relève aussi de la compétence des ONG ([26]). Elles ont comme mission principale en cette matière, de faire le plaidoyer auprès des pouvoirs publics et d'autres instances ou regroupements professionnels pour la promulgation des lois qui améliorent la situation des enfants de la rue et contribuent à l'éradication de ce phénomène.

([26]) Propos tenus à Kinshasa, le 10 février 2007, à l'occasion de la pré-restitution des résultats du recensement des enfants de la Rue de 2006.

Accompagner ces enfants à passer de l'assistance à l'autonomie, de la dépendance à la restauration de leurs capacités et de leurs compétences pour qu'ils puissent agir individuellement ou collectivement devait être aussi le devoir de ONG. Mais ce processus ne pourra réussir que si, au départ, les familles d'accueil et/ou les foyers

autonomes travaillent et encadrent l'enfant de telle sorte qu'il "*se souvienne qu'il a une mère et un père, auprès desquels il retournera lorsque la situation le permettra.* "([27])

La meilleure prise en charge des enfants à problème passe par l'intégration des psychologues dans les équipes éducatives. Ils ont un rôle important à jouer pour éviter que le stress – qui caractérise ces enfants – ne les expose au risque des maladies.

L'EDR est une personne en manque d'affection et d'amour. Lui témoigner de l'affection et lui en donner devrait être le principe et le fondement de tout effort d'accompagnement et de toute tentative de restauration de la personne humaine en lui.

Il faudra que la manière de l'approcher, de le reprendre, de lui parler... soit empreinte de beaucoup d'affection. C'est de cette façon seulement qu'il pourra adhérer à ce qu'on lui propose et à le sortir du carcan qui l'emprisonne.

Toute action de prise en charge des EDR par les parents et la société devra partir des valeurs propres à ces enfants: la solidarité, la créativité, le sens d'initiative et l'esprit de débrouille ([28]). Elle doit s'enraciner dans la conviction qu'une nation qui investit dans ses enfants, investit pour l'avenir.

([27]) C'est ici que les partenaires traditionnels de l'Etat ont leur rôle à jouer: soutenir les ONG, permettre à l'Etat de mobiliser les moyens lato sensu et de rechercher à trouver des bonnes solutions pratiques

([28]) F. AZIA DIMBU, Enfants de la rue, enfant d'avenir. Une étude psychologique du phénomène à Kinshasa par une approche projective, Thèse de doctorat inédite, Université Marien-Ngouabi, 2009.

AZIA Dimbu Florentin

Delly SESANGA Hipungu,
La voie du changemement, un pari de la raison pour la RD Congo,
L'Harmattan, Paris, 2011.

Pourquoi l'énergie du peuple congolais s'estompe-t-elle quand il s'agit de se mobiliser pour la justice sociale ? Qu'est-ce qui justifie l'insécurité, la fragilité des institutions nationales, la régression des droits et libertés des citoyens, la pauvreté et l'accentuation des inégalités sociales et la corruption, le culte de la personnalité, la dérive autoritaire ainsi que le déficit du sens de l'Etat et du bien commun en République Démocratique du Congo ? L'Honorable Delly Sesanga Hipungu aborde ces questions, avec un regard critique, dans son ouvrage *La voie du changement. Un pari de la raison pour la RD Congo,* paru chez L'Harmattan en 2011.

Cet ouvrage est une sorte " d'autopsie ", une quête et un appel poignant dans la recherche des réponses appropriées et efficaces aux questions qui se posent en RD Congo. (p. 5)

Dès la première section («Le temps d'une pause»), l'auteur demande à chaque Congolais « de s'arrêter un instant pour dresser un bilan sur l'avancée de l'idée démocratique comme principe d'organisation de l'espace politique et social… » (p. 21). Car on a l'impression que le pari n'est pas encore gagné. Depuis la deuxième République, un certain « simplisme de la bonne gouvernance» (section 4) semble caractériser la gestion de la vie et de la marche de la Nation, sur une sorte d'«alternative piégée», dans un environnement d'«indépendance toujours en jeu» (section 2). L'auteur croit que «l'action politique (devrait être) au service de la destinée» nationale (p. 48), avec une « ferme foi dans l'action » (section 3). La bonne gouvernance doit prendre en compte la « force de la vision dans l'action publique ».

Les changements durables sont les résultats des conquêtes. Le changement national ne consiste pas en un contrecoup d'une politique « xénocratique ». Il faut donc impliquer toute la population et toute la société en tant qu'individualités et communauté. « L'ordre par le droit » (Section 7) qui implique la discipline, les valeurs sociales et morales ainsi que le respect de la loi, garantit la liberté et la justice comme gages de la transformation sociale. L'« éducation pour la liberté » (section 8) constitue la condition *sine qua non* pour le changement et un fondement incontournable pour la justice et la démocratie. Si elle veut accéder à un changement durable, notre Nation devrait assurer une saine éducation de son peuple en résolvant les apories qui minent son système éducatif actuel (p. 179). Ceci suppose « l'invention du pays réel » et la « (re)découverte du pays au-delà des clichés » (section 9). L'auteur conclut par un appel «au choix de la raison» comme principe et moteur de tout changement. Une utopie obsessionnelle ou une idée pragmatique ? Il revient à chacun de le découvrir en lisant ce livre que je recommande vivement.

PYANA Symphorien